

Retrouver un dossier de permis de construire

Vous cherchez le permis de construire de votre maison ? Cette fiche est faite pour vous.

Avertissement

Si vous recherchez uniquement un plan intérieur, vous devez savoir que, depuis 2005, ce document n'est plus exigé et **ne fait donc en principe plus partie des pièces du dossier à partir de cette date** (simple déclaration de la surface envisagée).

Où trouver un permis ?

Il existe en principe deux collections : celle de la **commune** et celle du service instructeur, administration de **l'État** (direction départementale de l'Équipement puis direction départementale des Territoires à partir de 2010) ou groupement de communes (communauté d'agglomération ou de communes).

Collection communale

La collection communale, qui doit être **conservée en mairie**, est réputée complète.

Attention :

- 1) La plupart du temps, les collections de permis débutent à la fin des années 1960 (parfois plus tôt pour les grosses communes) : si la commune annonce une lacune postérieure, cela doit être signalé aux Archives départementales.
- 2) Les services d'archives constitués des plus grosses communes du Département (Besançon, Montbéliard, Pontarlier) ont souvent indexé finement les documents, permettant ainsi une recherche plus efficace pour le territoire qui les concerne.

Collection des services de l'État

La collection de l'État, constituée par échantillonnage parmi les dossiers de l'administration chargée de contrôler la légalité ou d'instruire les demandes de permis (Direction départementale de l'Équipement puis des Territoires) est **versée progressivement aux Archives départementales**. Cette collection est par nature très incomplète.

Comment y accéder ?

Commencer par prendre contact avec la commune concernée. Si le permis recherché n'y est pas conservé, [vérifier les collections des Archives départementales](#) avant de nous adresser une demande.

Communicabilité

Certaines informations des dossiers de permis relèvent du secret de la vie privée ou du secret des affaires, protégés respectivement par un délai de communication de 50 et de 25 ans. Toute demande de communication d'un permis de moins de 50 ans doit donc faire l'objet d'une demande de dérogation (voir [la procédure sur le site internet](#)), sauf dans le cas des demandes portant sur un document isolé (plan).

État des permis conservés aux Archives départementales

On distingue deux ensembles :

- **à partir de 1982** : l'ensemble des permis délivrés au nom de l'État [permis délivrés dans les communes n'ayant pas de plan d'occupation des sols (POS) ou de plan local d'urbanisme (PLU) ; permis délivrés pour des bâtiments publics, par exemple les casernes, collèges, hôpitaux, etc.] ; l'ensemble des permis signés par la commune pour un échantillon de communes [2 communes environ par ancienne subdivision de la direction départementale de l'Équipement (DDE)] ; une sélection de permis des autres communes choisis en fonction de l'objet de l'autorisation (grands ensembles d'habitation, bâtiments publics, intérêt architectural ou technique particulier, situation en zone de risque ou à proximité d'une zone d'intérêt écologique ou patrimonial). Tous ces permis, versés au bout de 10 ans, sont classés par commune et par date et peuvent donc être aisément retrouvés. Les autres permis sont éliminés au bout de 10 ans.
- **à partir de 1982, également** : les permis de certaines communes instruisant leur permis mais dépourvues de service d'archives constitué, versés par le service chargé du contrôle de légalité au sein de la direction départementale de l'Équipement (cellule Affaires juridiques et contentieux) puis de la direction départementale des Territoires (cellule Contentieux général et contrôle de légalité).

Échantillon issu du contrôle de légalité

Conservation des dossiers d'Arc-et-Senans et Les Fourgs pour la période 1984-1985 et Saint-Vit pour la période 1984-1994 (lacune : 1989), ces communes ayant instruit elles-mêmes leurs permis pendant cette période (avant de les confier de nouveau à l'État).

Conservation intégrale des dossiers des communes d'Audincourt (1984-2006), de Baume-les-Dames (1985-1997 et 2004-2006) et Valentigney (2005-2006), communes instruisant elles-mêmes leurs dossiers mais dépourvues de service d'archives municipales constitué.

À l'inverse, les dossiers des communes de Besançon, Pontarlier et Montbéliard, dotées d'un service d'archives, sont détruits.

Échantillon par anciennes subdivisions ou implantations territoriales*Période concernée*

Du début des années 1980 (date variable selon les subdivisions) à 2004 (1999 seulement pour les communes relevant de l'arrondissement de Besançon).

Principe général

Intégralité des permis des communes dépourvues de PLU et des permis de certaines communes qui en sont dotées, constituant un échantillon de deux communes par subdivision de la direction départementale de l'Équipement (DDE).

Sélection de permis des communes dotées d'un POS ou d'un PLU mais non retenues dans l'échantillon, choisis en fonction de l'objet de l'autorisation (grands ensembles d'habitation, bâtiments publics, intérêt architectural ou technique particulier, situation en zone de risque ou à proximité d'une zone d'intérêt écologique ou patrimonial). Ce tri peut être plus ou moins drastique (pour certaines communes, la quasi-totalité des permis sont même conservés).

Liste des communes constituant l'échantillon

Commune	Subdivision	Implantation territoriale
Amancey	Ornans	Besançon
Arc-et-Senans	Besançon-ouest / bureau de Quingey	Besançon
Avoudrey	Valdahon	Besançon
Bavans	Montbéliard	Montbéliard
Bélieu (Le)	Maïche-Morteau	Pontarlier
Chapelle-des-Bois	Pontarlier / bureau de Pontarlier	Pontarlier
Charquemont	Maïche-Morteau	Pontarlier
Combes (Les)	Maïche-Morteau	Pontarlier
Damprichard	Maïche-Morteau	Pontarlier
Frasne	Pontarlier / bureau de Levier	Pontarlier
Gilley	Maïche-Morteau	Pontarlier
Grand-Charmont	Montbéliard	Montbéliard
Grangettes (Les)	Pontarlier / bureau de Pontarlier	Pontarlier
Grosbois	L'Isle-sur-le-Doubs	Besançon
Hérimoncourt	Audincourt	Montbéliard
Labergement-Sainte-Marie	Pontarlier / bureau de Pontarlier	Pontarlier
L'Isle-sur-le-Doubs	L'Isle-sur-le-Doubs	Besançon

Commune	Subdivision	Implantation territoriale
Malbuisson	Pontarlier / bureau de Pontarlier	Pontarlier
Mandeure	Audincourt	Montbéliard
Marchaux	Besançon-est	Besançon
Mathay	Audincourt	Montbéliard
Métabief	Pontarlier / bureau de Pontarlier	Pontarlier
Montenois	L'Isle-sur-le-Doubs	Besançon
Montlebon	Maïche-Morteau	Pontarlier
Montperreux	Pontarlier / bureau de Pontarlier	Pontarlier
Pirey	Besançon-ouest / bureau de Franois	Besançon
Quingey	Besançon-ouest / bureau de Quingey	Besançon
Rougemont	L'Isle-sur-le-Doubs	Besançon
Roulans	Baume-les-Dames	Besançon
Saint-Point-Lac	Pontarlier / bureau de Pontarlier	Pontarlier
Saint-Vit	Besançon-ouest / bureau de Franois	Besançon
Saône	Besançon-est	Besançon
Sochaux	Montbéliard	Montbéliard
Vercel	Valdahon	Besançon
Vuillafans	Ornans	Besançon

Où trouver la référence ?

Bordereaux de versements disponibles sur notre portail de recherches.

- permis versés par les subdivisions de la DDE (permis antérieurs à 2005) puis les implantations territoriales de la DDT (permis postérieurs à 2004) : [W Archives publiques postérieures au 10 juillet 1940 / Équipement, transports et communications/ Services déconcentrés ;](#)
- permis versés au titre du contrôle de légalité : [W Archives publiques postérieures au 10 juillet 1940 / Équipement, transports et communications/ Affaires juridiques et contentieux.](#)